

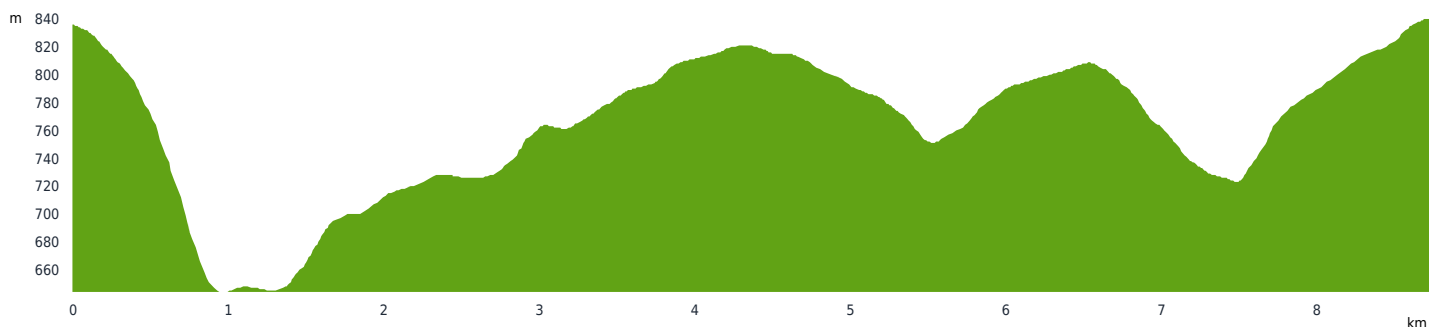
Distance  9 km	Durée  3h30	Dénivelé  +410 m	Balisage  Jaune
---	--	---	--

 **Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.**

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Just

Adresse de départ

Devant l'église
63600 Saint-Just

Accès au point de départ

Depuis le bourg de Marsac en Livradois, emprunter la D252 en direction de Chadernolles. Traverser le village et continuer sur la D38. Au carrefour de 3 routes, emprunter la D205 en direction de Viverols. Après 2km, emprunter la D251 en direction de Saint-Just.

Description du parcours

Un circuit varié avec des paysages très changeant, un magnifique panorama depuis St-Just en surplomb de la vallée de la Dore et un patrimoine vernaculaire riche en moulins, ponts et lavoirs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : De l'église, emprunter la rue qui descend jusqu'aux dernières maisons. Continuer tout droit, la rue devient chemin. Passer à gauche de la station d'épuration et rejoindre la D251. La traverser et descendre les escaliers. Poursuivre sur le chemin pentu, obliquant à gauche sur 200 m. Traverser de nouveau la D251, pour prendre en face le chemin en forte pente qui descend D jusqu'au moulin d'Issartier. Passer le pont et remonter par le chemin principal jusqu'à la D205. La traverser et monter la petite route en face jusqu'au village d'Issartier.

Étape 2 : Traverser le village, et avant les dernières maisons du village, obliquer à droite sur le chemin. Continuer toujours sur ce chemin principal menant jusqu'à Plagne. Traverser le village et, au lavoir, emprunter la route à gauche.

Étape 3 : À l'intersection, continuer tout droit, ignorer le chemin à droite et toujours en montant, obliquer à droite et ignorer les 2 chemins à gauche. Toujours sur le large chemin, ignorer un 1er chemin à gauche, puis un 2ème à droite et enfin un troisième à gauche. Obliquer ensuite à droite en laissant le large chemin pour redescendre à Chassagnolles. Tourner à gauche, traverser le village, et au centre du village, tourner à droite pour rejoindre la D205.

Étape 4 : La traverser et prendre la route en face puis tout de suite à droite sur le chemin. Au niveau d'un autre chemin, continuer en face jusqu'à Chaillargues. À la route, tourner à droite puis à la seconde route à gauche. À l'intersection suivante, tourner à droite puis à la fourche continuer en face sur un chemin descendant au ruisseau du Cros et de Baffie à côté du moulin des Planches.

Étape 5 : À l'intersection, continuer tout droit en gardant le même chemin. Traverser les deux ruisseaux, à la patte d'oie, prendre à gauche, puis à la seconde patte d'oie, monter à droite sur le chemin raide et rejoindre la D251. L'emprunter à gauche puis prendre la première route à droite pour rejoindre le bourg de St-Just.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.